

Saint Thomas d'Aquin a composé un ouvrage sur les *aqueducs et les machines destinées à élever les eaux*.

Hélas ! cette merveilleuse découverte va se trouver singulièrement amoindrie ! M. Misset, directeur de l'école Lhomond, à Paris, nous apprend, dans une récente brochure (1), ce qu'il faut en penser. S'adressant à l'évêque de Nancy, il nous dévoile en ces termes ce qu'était ce mystérieux traité d'arpentage.

Vous êtes très fier de l'avoir découvert et vous tenez absolument à la paternité de cette trouvaille : « *Aucun écrivain jusqu'à présent, dites-vous, n'a signalé cet ouvrage de Pierre de Tarentaise* ». p. 17.

Je le crois bien, Monseigneur, et il y avait pour cela d'excellentes raisons. Votre découverte en effet est un des quiproquos les plus amusants qu'on ait jamais commis depuis qu'on s'occupe d'érudition.

Je vous en fais juge vous-même.

« *J'ai découvert, imprimez-vous (p. 16), à la Bibliothèque Barberini et à la Bibliothèque Chigi, à Rome, deux exemplaires d'un ouvrage sur l'art agraire ou plutôt sur l'arpentage qui reproduit une partie d'un traité d'Innocent V.* »

Mais d'abord, Monseigneur, point n'est besoin de mettre ici en cause la Bibliothèque Barberini et la Bibliothèque Chigi. Le volume que vous y avez découvert est partout. C'est simplement la collection des arpenteurs latins, éditée à Paris en 1614, par Nicolas Rigault, sous le titre d'*Auctores finium regundorum*, et rééditée à Amsterdam, par Guillaume Goës en 1674, sous le titre de *Rei agrariae auctores* (2).

Or, comment avez-vous été amené à trouver, parmi des noms

(1) *Pierre de Tarentaise d'après son dernier panégyriste. Un enfant de la Savoie arpenteur et deux fois pape, 359-1276 ; simple rapprochement de dates accompagné de quelques objections historiques, grammaticales, liturgiques, philologiques à Monseigneur Turinaz*, par E. Misset, ancien professeur à l'École des Carmes, directeur de l'École Lhomond. Paris, Librairie Honoré Champion, 1901, in-8 de 16 pp.

(2) Lachmann l'a d'ailleurs réimprimée, sous le titre de *Gromatici veteres*, en 1848.